

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE DÉLÉAGE**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Délage, présidée par Monsieur le maire Raymond Morin et tenue le 20 mai 2021, à 18h30, à la salle communautaire de l'Édifce Palma-Morin, située au 175 Route 107 à Délage.

SONT PRÉSENTS : Monsieur Raymond Morin, Maire
 Madame Louise Charlebois, Conseillère siège no.1
 Monsieur Gilles Jolivette, Conseiller siège no.2
 Monsieur Denis Brazeau, conseiller siège no.3
 Madame Michelle Briand, Conseillère siège no.4
 Monsieur Michel Guy, conseiller siège no.5
 Monsieur Jean-Pierre Morin, conseiller siège no.6

Est aussi présente la directrice générale et secrétaire-trésorière ainsi que 0 personne dans l'assistance.

La séance du conseil du 20 mai est à huis clos avec les membres du Conseil et la Directrice générale, suite aux recommandations du Ministère de la Santé publique et de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) dû à la pandémie du COVID-19 afin d'assurer la sécurité de toutes les citoyennes et citoyens de Délage.

La séance du conseil se tient conformément aux dispositions du Code municipal du Québec. Elle est ouverte à 18h40.

2021-05-CMD177 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Michel Guy, appuyé du conseiller Jean-Pierre Morin et résolu,

D'adopter l'ordre du jour tel qu'il suit :

OUVERTURE DE LA SÉANCE

1 LÉGISLATION

1.1 Adoption de l'ordre du jour

2 ADMINISTRATION

2.1 Avis de motion – Règlement modifiant le règlement 485-URB-2010 concernant l'emprunt pour l'installation d'une ligne hydro-électrique dans le secteur du Lac Achigan et décrétant un emprunt

3 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE SI NÉCESSAIRE

4 URBANISME ET ENVIRONNEMENT

5 TRANSPORT

6 HYGIÈNE DU MILIEU⁷

7 LOISIRS ET CULTURE

12 VARIA

13 LEVÉE DE LA SÉANCE

2021-05-CMD178

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT MODIFIANT LE
RÈGLEMENT 485-URB-2010 CONSERNANT L'EMPRUNT
POUR L'INSTALLATION D'UNE LIGNE HYDRO-
ÉLECTRIQUE DANS LE SECTEUR DU LAC ACHIGAN**

Avis de motion est donné avec dispense de lecture par le conseiller Michel Guy à l'effet qu'à une prochaine assemblée ou à une séance subséquente, le règlement modifiant le règlement sur l'emprunt pour l'installation d'une ligne hydro-électrique dans le secteur du Lac Achigan est proposé pour adoption.

2021-05-CMD179

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Louise Charlebois et appuyée du conseiller Gilles Jolivette, et résolu de lever la présente séance ordinaire à 18h42.

Adoptée à l'unanimité.

Raymond Morin
Maire

Joanne Poulin
Directrice générale et secrétaire-trésorière